

## Intermittents du Spectacle en lutte avec la CGT

### Grève du jeudi 27 février

Face aux menaces pesant sur le régime d'assurance chômage et les droits des demandeurs d'emploi, notamment pour les annexes 8 et 10 qui concernent les intermittents du spectacle, la Cgt de France télévisions appelle les salariés à se joindre à la journée nationale d'action à Paris et en régions le jeudi 27 février 2014, date de la prochaine réunion de négociation.

A Paris, une manifestation partira à 14H depuis la Place du Palais Royal jusqu'au siège du Medef dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement, où se tiendra la nouvelle séance de négociation.

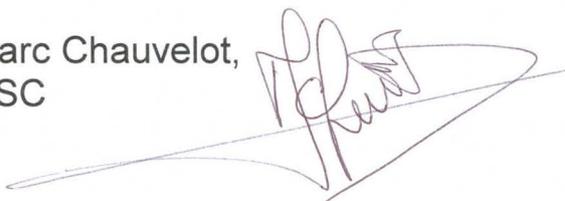
Pour permettre aux salariés de participer aux manifestations, la CGT dépose un préavis de grève le jeudi 27 février 2014 à compter de 0H00 et pour une durée de 24H.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la CGT Spectacle  
<http://www.fnsac-cgt.com/home.php>

Paris, le 19 février 2014

Pour la CGT de France télévisions

Marc Chauvelot,  
DSC



*Remis au main propre  
avec les réserves d'usage  
le 20 février 2014.*

